Communiqué de presse

Verkehrs-Club der Schweiz
Association Transports et Environnement
Associazione Traffico e Ambiente

krebsliga schweiz
ligue suisse contre le cancer
lega svizzera contro il cancro

L'ATE et la Ligue suisse contre le cancer mesurent les taux de particules fines dans l'air

Valeurs limites dépassées à plusieurs reprises cet hiver

Berne, le 15 février 2011

Des employé (e) s de l'ATE Association transports et environnement et de la Ligue suisse contre le cancer ont informé les passant (e) s ce mardi à Berne des risques liés aux particules fines. Les Bernoises et bernois ont aussi pu mesurer, grâce à un dispositif spécial, leur capacité pulmonaire.

Les employé (e) s de l'ATE Suisse et la Ligue suisse contre le cancer ont organisé un stand d'informations à Berne sur les dangers liés aux particules fines. A l'aide d'un appareil électronique, ils ont mesuré la concentration des particules fines dans l'air. La limite légale de 50 µg/m3 a été déjà, à plusieurs reprises, dépassée. Parallèlement, les passant (e) s ont pu tester leur capacité pulmonaire grâce à un dispositif spécialement conçu.

Les particules fines – également connues sous le nom de PM10 – sont formées d'un mélange de particules solides et/ou liquides microscopiques présentes dans l'air. Les gaz d'échappement des moteurs diesel contiennent des particules de suie. Ces particules sont extrêmement petites et cancérigènes. Elles peuvent donc pénétrer par la trachée profondément dans les poumons. Une fois dans les poumons, ces particules fines sont libérées dans les vaisseaux sanguins.

L'ATE s'engage contre la pollution de l'air et est déterminée à faire baisser les émissions de particules fines provenant des transports routiers. Elle appelle donc à une utilisation systématique des filtres à particules pour tous les véhicules diesel. La Suisse doit également appliquer les nouvelles normes de l'UE sur les filtres à particules aussi rapidement que possible.

Les particules de suie sont cancérigènes et doivent donc être réduites à un minimum. De très petites quantités sont déjà nocives pour la santé. La Ligue suisse contre le cancer veut rendre obligatoire l'utilisation de filtres à particules sur les moteurs diesel et prendre des mesures pour une exploitation propre des chauffages au bois.

Plus d'informations:
Fabio Guarnieri, Chef de projet ATE, Tél.: 091 826 40 88
Annamaria Zollinger, Collaboratrice spécialisée Environnement et Tabac, Ligue contre le cancer, Tel.: 031 389 92 06
Gerhard Tubandt, porte-parole ATE, Tel.: 079 708 05 36

ATE Association transports et environnement

Aarbergergasse 61, case postale 8676, 3001 Berne
tél. 0848 611 613, fax 0848 611 612, CCP 49-1651-0
www.ate.ch, ate@ate.ch